

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DES RÈGLEMENTS N^{OS} 2024-1299 ET 2024-1300
REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N^O 2020-1102
RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS
ET DES VÉHICULES-OUTILS SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue les lundis 11 mars et 8 avril 2024, le conseil a adopté les règlements suivants :

- **N^O 2024-1299** remplaçant le règlement N^O 2020-1102 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire municipal;
- **N^O 2024-1300** modifiant le règlement N^O 2024-1299 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire municipal afin de remplacer les annexes.

Les règlements N^{OS} 2024-1299 et 2024-1300 entrent en vigueur le 15 mai 2024, jour de leur publication. Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 6^e jour du mois de mai 2024
et publié le 15 mai 2024



Angèle Tousignant, greffière